



Kastellin hebdo

428 - Les informations locales du samedi 11 au vendredi 17 janvier 2025



L'équipe municipale vous invite à la cérémonie des vœux 2025.

Madame le Maire, Gaëlle Nicolas, et l'ensemble de l'équipe municipale ont le plaisir de vous inviter le **samedi 11 janvier 2025 à 11h30 à la salle des fêtes** située Rue Baltzer.

Ce moment de convivialité sera l'occasion de faire le point sur l'année écoulée, de partager les perspectives pour 2025 et de resserrer les liens au sein de notre belle communauté.

La cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié.

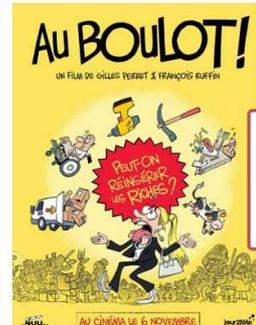
Nous vous attendons nombreux pour ce rendez-vous annuel qui reflète le dynamisme et l'esprit collectif de Châteaulin.

LA VILLE RECRUTE.

Un agent d'entretien des bâtiments spécialité plomberie.

Retrouvez l'offre complète sur le site internet de la Ville : chateaulin.fr, rubriques « Municipalité », puis « La Ville recrute ».

CINÉ-RENCONTRE.



Au BOULOT!
UN FILM DE GILLES PERRET & FRANÇOIS RUFFIN

En présence du réalisateur **Gilles PERRET** et son équipe

Cinéma AGORA
CHATEAULIN

Ciné rencontre

Samedi 11 janvier à 14h30

Tarifs habituels - Prévente sur www.cinema-chateaulin.fr ou au cinéma, 30 min avant chaque séance

RECENSEMENT.

Le recensement de la population démarre le 16 janvier !

Cette année, la commune de Châteaulin réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 16 janvier au 15 février 2025.

Pourquoi êtes vous recensés ?

Obligatoire et gratuit, le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements. Les résultats sont cruciaux pour la ville car ils déterminent la participation de l'État au budget, le nombre d'élus, les équipements publics nécessaires... *Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr*

Par qui ?

11 agents recenseurs ont été recrutés par la mairie. Munis de leur carte officielle, avec photographie et bande tricolore, ces agents se présenteront à votre domicile pour déposer lettre d'information et notice.

Comment se passe le recensement ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Vous n'avez reçu aucun document ?

Contactez le service du recensement par mail à marches-publics@chateaulin.fr ou par téléphone au 06 86 51 74 08.

Privilégier le recensement en ligne

Pour remplir le questionnaire, il est préférable d'utiliser Internet. Rendez-vous sur le site : www.lerecensement-et-moi.fr et cliquez sur « Le recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe transmis par l'agent recenseur pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider !

Il est toujours possible de compléter le questionnaire dans sa version papier. Il vous sera transmis par l'agent recenseur à votre demande. Veuillez le remplir lisiblement. L'agent recenseur peut vous aider, si vous le souhaitez. Il viendra ensuite le récupérer à un moment convenu avec vous. Les réponses sont confidentielles. Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Numéro de voirie bien visible

Afin de faciliter le travail des agents recenseurs, nous vous remercions de bien vouloir afficher de manière visible le numéro de voirie de votre habitation. Cela permettra une identification rapide et précise de chaque adresse.

Merci de votre coopération et de votre participation !

L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE CHÂTEAULIN PRÉSENTE LE

Samedi 11 janvier 2025
11H00 CINÉMA AGORA

Jeu 16 janvier 2025
18H00 CINÉMA AGORA

CONCERT HOMMAGE À DAVID CROSBY

Chanteur américain célèbre pour son association avec Stephen Stills, Graham Nash et Neil Young.

ENTRÉE GRATUITE

Châteaulin

KIG HA FARZ ANNUEL

ORGANISÉ PAR L'APEL SAINT-LOUIS
DIMANCHE 26 JANVIER 2025
AU SELF DE SAINT-LOUIS CHÂTEAULIN

SUR RÉSERVATION
AVANT LE 22 JANVIER 2025
06 21 40 76 96

MENU: APERO, KIG HA FARZ, DESSERT, CAFÉ

SUR PLACE OU À EMPORTER

SAINT LOUIS COLLEGE LYCEE & BTS

15€/adulte
10€/enfant

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE.

Spectacle « Il était une fois ».

La bibliothèque municipale de Châteaulin a le plaisir d'inviter petits et grands à découvrir un spectacle unique de contes illustrés et musicaux, signé par l'artiste Fabrice Mondejar.

Le samedi 11 janvier à 18h, l'artiste passionné de papier découpé viendra enchanter le public avec son spectacle « Il était une fois ». Une soirée magique à ne pas manquer !

Un art délicat et poétique : le papier découpé

Fabrice Mondejar, illustrateur et éditeur reconnu, sublime cet art en créant des œuvres légères et remplies de finesse. En s'inspirant de la nature et du quotidien, l'artiste transformera sous vos yeux de simples feuilles de papier en véritables œuvres d'art.

« Il était une fois : une aventure en terres bretonnes »

Par une nuit sans lune, au cœur des landes bretonnes, l'aventure réserve bien des surprises... Dans ce conte, l'artiste nous transporte dans un univers peuplé de créatures fantastiques et de mystères. Que vous soyez enfant, bûcheron ou chapelier, attention où vous posez vos pieds ! Suivez les sentiers des korriganes, mais soyez prudents car l'impitoyable Ankou veille. Écoutez les paroles d'une jolie Morgane et fuyez les ricanements d'une sorcière malicieuse... Un voyage merveilleux où l'imaginaire n'a pas de limites !

Informations pratiques

Samedi 11 janvier 2025 à 18h à la bibliothèque municipale
Spectacle tout public, à partir de 5 ans. Entrée gratuite.

EPAGA. Natura 2000.

Le site Natura 2000 de la Vallée de l'Aulne, créé en 2010 pour protéger des espèces rares comme les chauves-souris et les loutres, entre en phase d'évolution, afin de pérenniser la biodiversité présente et les activités humaines qui la favorisent. L'EPAGA, qui gère ce site, met en place plusieurs actions comme l'installation de gîtes pour les chauves-souris et l'aménagement des berges des ruisseaux. De récentes découvertes ont montré que les pratiques traditionnelles jouent un rôle clé dans la préservation de cette biodiversité exceptionnelle. Natura 2000 propose plusieurs outils pour encourager les propriétaires de forêts, les agriculteurs et les habitants à adopter des pratiques bénéfiques pour la nature, comme conserver les vieux arbres creux, planter des feuillus, entretenir les zones humides ou créer des haies. **L'EPAGA a souhaité impliquer les habitants dans l'évolution de ce périmètre. Si vous êtes propriétaire ou exploitant de terrains favorisant la biodiversité (bord de cours d'eau, zones humides, prairies naturelles, forêts de feuillus, landes, tourbières), vous pouvez être concerné par cette extension.** Des réunions publiques et permanences seront organisées en mairie pour présenter le projet. Pour toute question, vous pouvez contacter l'EPAGA à l'adresse suivante en précisant la localisation de vos parcelles : concertationnatura2000@epaga-aulne.fr.

CINÉMA.

Programmation complète sur cinema-chateaulin.fr

Les responsables des associations, ainsi que les nouveaux commerçants et artisans, qui souhaitent utiliser le Kastellin hebdo pour faire connaître leurs activités ou annoncer leurs manifestations sont invités à transmettre un texte de présentation 10 jours au plus tard avant la parution à communication@chateaulin.fr
Pour recevoir le Kastellin Hebdo dans votre boîte mail chaque vendredi, inscrivez-vous à communication@chateaulin.fr

Châteaulin www.chateaulin.fr - Suivez-nous sur Facebook !